Nouveaux Curculionides d'Afrique (Coléoptères),

par M. A. Hustache.

(2ᵉ *Note.*)

Stromborrhinus caudatus nov. sp.

Oblong, les élytres prolongés en pointe au sommet, revêtu en dessus de squamules serrées, d'un brun chocolat, le prothorax orné d'un dessin linéaire grisâtre et composé d'une ligne médiane coupée en son milieu par une courte ligne transversale, élargie entre les tubercules antérieurs, d'une ligne commençant à l'angle postérieur, presque droite et remontant presque jusqu'au milieu du bord latéral, puis coudée à angle droit en dedans, enfin oblique dirigée en avant et rejoignant la ligne médiane derrière les tubercules antérieurs, cette même ligne prolongée en arrière sur les épaules; les élytres à calus antéapical petit, punctiforme et clair, le prolongement caudal clair en dehors, noir en dedans, le 2ᵉ interstrie muni d'une courte brosse et le 4ᵉ d'un point de soies squamuleuses noires et veloutées placés un peu en arrière du milieu; les tibias et les tarses en entier clairs, les fémurs tachés à la base et avec un large anneau clair vers le sommet.

Rostre de la longueur du prothorax, dilaté, ponctué grossièrement, striolé, caréné au milieu, squamulé à la base, en avant lisse, brillant, brun rougeâtre, glabre.

Antennes insérées vers le milieu du rostre, ferrugineuses, brillantes, la massue densément pubescente, le 2ᵉ article du funicule aussi long que le 1ᵉʳ, les 6ᵉ et 7ᵉ globuleux, la massue longue, oblongo-conique. Tête à ponctuation forte et rugueuse. Prothorax conique, plus large que long, très fortement rétréci en avant, les côtés presque rectilignes, la base très fortement bisinuée, le bord antérieur très étroit, fortement échancré latéralement, les lobes oculaires forts, terminé en son milieu par deux forts tubercules coniques et squamulés, grisâtres en dedans, foncés en dehors; peu convexe, couvert de points gros, profonds, serrés, mais presque entièrement recouverts par de très grosses squamules rondes. Écusson ovale, convexe, ponctué, squamulé, entouré d'un sillon.

Élytres plus larges et deux fois et demie aussi longs que le prothorax, la base fortement bisinuée, les épaules arrondies mais saillantes en avant

et dépassant les angles postérieurs du prothorax, les côtés largement sinués derrière l'épaule, médiocrement rétrécis dans leur tiers apical; convexes, la déclivité postérieure graduelle, le plus haut point de la courbure dorsale vers le tiers antérieur, transversalement impressionnés derrière la base; stries superficielles, formées de points arrondis, espacés, chaque point rempli par une squamule plus grande que celle des interstries; interstries larges, plans, densément revêtus de petites squamules rondes, serrées.

Fémurs linéaires, finement dentés; tibias squamulés et sétosulés.

Dessous à ponctuation très grosse et serrée sur les méso et métasternum, beaucoup moins forte et moins serrée sur l'abdomen, chaque point donnant naissance à une courte soie squamuleuse.

Long. 6–10 millimètres.

Ogooué : Lambaréné, 1911 (R. Ellenberger, Muséum National de Paris).

Ædemonophilus NOV. GEN.

Ce genre diffère de *Ædemonus* Schœnh., par le prothorax tronqué à sa base, les élytres dépourvus de calus antéapical, les pattes courtes, les fémurs postérieurs aussi longs que les antérieurs, atteignant seulement le sommet du 2ᵉ segment ventral, les hanches antérieures très rapprochées des intermédiaires, le canal rostral ouvert entre elles, l'abdomen convexe, son 2ᵉ segment au milieu aussi long que le 1ᵉʳ, plus long que les trois suivants ensemble, sa suture avec le 1ᵉʳ arquée au milieu.

Ædemonophilus erirrhinoideus nov. sp.

Oblong, brun, les antennes et les tarses ferrugineux, revêtu en dessus de squamules serrées, lancéolées et d'un gris jaunâtre, en dessous de squamules piliformes, longues, peu serrées et de même coloration.

Rostre plus court que le prothorax, subcylindrique, modérément arqué, ferrugineux, ponctué et sétosulé; caréné au milieu jusqu'à l'insertion antennaire, muni au sommet de chaque côté de longs cils squamuleux. Tête ronde convexe, à ponctuation fine, serrée, chaque point émettant une squamule linéaire, piliforme et appliquée. Yeux arrondis, peu saillants, à moitié recouverts au repos.

Antennes peu allongées; scape atteignant juste la base de l'œil; funicule pubescent, les deux premiers articles un peu allongés, le 1ᵉʳ un peu plus long que le 2ᵉ, les articles 3–7 plus courts, serrés, mais ne croissant que très peu en largeur, la massue ovale-oblongue aussi longue que les trois articles précédents réunis, ses sutures distinctes, le 1ᵉʳ article aussi long que les deux suivants réunis.

Prothorax aussi long que large au milieu, assez fortement élargi arrondi en avant du milieu et rétréci assez fortement en avant, moins fortement et les côtés presque rectilignes en arrière, légèrement étranglé derrière le bord antérieur, la base rectiligne et presque du double aussi large que le bord antérieur, ce dernier subtronqué, peu avancé sur le vertex, faiblement sinué derrière les yeux, les lobes oculaires peu saillants, largement arrondis; peu convexe, à ponctuation assez forte, serrée, les points tapissés de squamules, le milieu avec une fine ligne élevée, dénudée, effacée en avant. Écusson petit, profondément sillonné au milieu, lisse, glabre.

Élytres un peu plus larges et 3 fois aussi longs que le prothorax, les épaules brièvement arrondies-élargies, les côtés très peu arqués jusqu'au tiers postérieur, modérément rétrécis en arrière, séparément et obtusément arrondis au sommet; peu convexes, le calus huméral indiqué, l'antéapical effacé; stries fines, ponctuées, squamulées; interstries larges et plans, le 3ᵉ légèrement caréné à sa jonction avec le 9ᵉ vers le sommet.

Pattes courtes, ponctuées, squamulées; fémurs sublinéaires, épais, inermes, légèrement échancrés en dedans près du genou; tibias assez larges, graduellement élargis, obliquement tronqués au sommet, leur onglet apical assez fort; tarses courts, sétosulés en dessus, à pubescence dense, feutrée en dessous, non spongieux, le 1ᵉʳ article plus court que les 2ᵉ et 3ᵉ réunis, le 3ᵉ peu plus large que le 2ᵉ. Ongles simples, libres, divariqués.

Long. 5 millimètres.

Mozambique : Province de Gorongoza, Tendos de l'Uréma, 1907 (G. Vasse, Muséum National de Paris).

Paramydica hirtella nov. sp.

Brun, les antennes et le rostre en avant d'un rouge ferrugineux, revêtu d'une couche de grandes squamules serrées et fortement appliquées, cendrées en dessous et sur les pattes, cendrées et brunâtres en dessus, ces dernières formant une grande tache basale sur le prothorax, et deux fascies transversales plus ou moins nettes sur les élytres, l'une large, vers le milieu du disque, oblique et remontant vers l'épaule sur les bords, l'autre beaucoup plus étroite vers le sommet de la déclivité postérieure, parfois aussi une large tache scutellaire, foncée; muni en outre en dessus de grosses soies, très épaisses, foncées, dressées longues mais espacées.

Rostre aussi long que le prothorax, peu arqué, subcylindrique, peu épais, pluricarinulé et striolé, densément squamulé jusqu'à l'insertion antennaire, dénudé, rouge, ponctué-striolé en avant. Tête largement impressionnée entre les yeux. Antennes insérées au milieu du rostre, fines, presque glabres, la massue à pubescence courte, serrée et appliquée; scape

brusquement épaissi au sommet, n'atteignant pas tout à fait l'œil; deux premiers articles du funicule assez allongés, le 2ᵉ plus étroit et une fois et demie aussi long que le 1ᵉʳ, les articles 3-7 pas plus longs que larges, ne s'épaississant graduellement que peu, la massue oblongue.

Prothorax subconique, aussi long que large à la base, les côtés subparallèles dans leur moitié basale, fortement convergents en avant, la base fortement bisinuée, plus du double aussi large que le bord antérieur, son lobe médian grand, avancé devant l'écusson en triangle obtus, le bord antérieur fortement avancé sur le vertex, échancré derrière les yeux, les lobes oculaires saillants et arrondis; disque convexe, inégal, largement et profondément impressionné transversalement en avant, pourvu de chaque côté d'une profonde et large impression longitudinale interrompue parfois au milieu; couvert de grandes squamules, en partie soulevées et voilant la sculpture, les grosses soies très éparses au milieu, plus nombreuses sur les bords, particulièrement en avant. Écusson petit, arrondi, enfoncé, glabre, noir.

Élytres peu plus larges et du double aussi longs que le prothorax, les côtés parallèles, les épaules un peu saillantes, obtusément arrondies, brusquement rétrécis en arrière et largement arrondis ensemble au sommet; assez convexes, la déclivité postérieure forte et arquée; stries très fines; interstries plans les 3ᵉ, 5ᵉ, un peu relevés à leur base, les soies alignées sur les interstries impairs seulement, et sur la moitié apicale de la suture, ces soies plus courtes ou à peine aussi longues que les intervalles qui les séparent.

Pattes robustes et courtes, densément squamulées et sétosulées; fémurs inermes, épais; tibias courts, larges, leurs bords interne et externe subparallèles; tarses très étroits et courts, le 2ᵉ article transversal.

Dessous densément squamulé, le deuxième segment ventral aussi long que le 1ᵉʳ, sa suture avec ce dernier arqué.

Long. 4 millimètres.

Ogooué : Lambaréné, 1913 (R. Ellenberger, Muséum National de Paris).

Observation. — Si ma détermination est exacte le *Cryptorrhynchus setarius* Thoms. appartient aussi à ce genre.

Mechistocerus (Rhadinomerus) encaustus nov. sp.

Oblong, noir, revêtu de petites squamules rondes, jaunâtres, fortement adhérentes et vernissées.

Rostre de la longueur du prothorax, peu arqué, faiblement élargi vers la base, sa moitié basale couverte d'une épaisse couche de squamules, tra-

versée par quelques gros points profonds, sa moitié antérieure dénudée, noire, densément ponctuée, rugueuse. Tête convexe, ponctuée et squamulée comme la base du rostre, le front marqué d'une assez grande fovéole. Yeux plans. Antennes ferrugineuses, insérées vers le milieu du rostre, leur pubescence claire et courte; deux premiers articles du funicule un peu allongés, minces, différant peu en longueur, les suivants plus courts, le 3ᵉ mince, les 4ᵉ, 5ᵉ, 6ᵉ, 7ᵉ beaucoup plus épais, les 6ᵉ, 7ᵉ globuleux, la massue oblongue et aussi longue que les 4 articles précédents réunis.

Prothorax aussi long que large, les côtés subparallèles et presque rectilignes de la base jusque un peu en avant du milieu, rétrécis-sinués en avant, la base faiblement bisinuée et du double aussi large que le bord anrieur; disque peu convexe, couvert de points ronds, profonds, serrés, se détachant nettement à travers le revêtement vernissé. Écusson arrondi, convexe, entier, densément squamulé.

Élytres plus larges et deux fois et demie aussi longs que le prothorax, les côtés parallèles jusqu'au quart apical, arrondis ensemble au sommet; assez convexes, la déclivité postérieure brusque, le calus huméral peu élevé, l'antéapical faible mais cependant visible, suivi d'une légère impression; stries fortes, profondes, leurs points profonds, serrés, pourvus chacun d'une très courte squamule, les interstries peu plus larges que les stries, réguliers, convexes, munis en arrière de quelques soies très courtes; revêtement dense, grisâtre ou jaunâtre, marbré de petites taches irrégulières brunes.

Pattes courtes, revêtues d'une couche de squamules en partie imbriquées, éparsément ponctuées, les points émettant de courtes soies; fémurs linéaires, les postérieurs tachés de brun en dessus.

Dessous couvert d'une couche de squamules, les points épars et pourvus d'une courte soie.

Long. : 4,5-6 millimètres.

Côte française des Somalis, 1900 (Hermann, Muséum National de Paris).

Mechistocerus cuneatus nov. sp.

♂. Court, densément revêtu de squamules brunes et jaunâtres, les élytres ornés de chaque côté d'une tache foncée, irrégulière.

Rostre aussi long que la tête et le prothorax, arqué tricaréné et éparsément squamulé à la base, lisse, brillant, très éparsément pointillé en avant. Tête convexe, densément squamulée, dépourvue de fovéole frontale. Antennes ferrugineuses, courtes, les deux premiers articles du funicule peu allongés, obconiques à peu près de même longueur, les suivants courts, subglobuleux, la massue peu plus large mais bien détachée du 7ᵉ article, étroite et aussi longue que les 4 articles précédents réunis.

Prothorax aussi long que large à la base, les côtés parallèles jusque en avant du milieu, la base très faiblement bisinuée et trois fois aussi large que le bord antérieur, ce dernier fortement échancré derrière les yeux; disque peu convexe, à ponctuation assez forte et serrée, densément squamulé, orné de trois lignes plus claires, jaunes, les latérales souvent peu distinctes, les points émettant une très courte soie squamuleuse. Écusson arrondi, convexe, glabre, entier et ponctué.

Élytres courts, plus larges que le prothorax, presque deux fois aussi longs que larges entre les épaules, ces dernières élevées et obtusément arrondies, les côtés graduellement mais faiblement rétrécis jusqu'au milieu, plus fortement en arrière; modérément convexes, la déclivité postérieure forte et arquée; stries formées de points assez grands, serrés et pupillés, les interstries un peu plus larges que les stries, faiblement convexes en avant, assez fortement sur la déclivité, munis d'un rang de très courtes soies, le 5e légèrement calleux au sommet, ce sommet clair, jaune, précédée d'une linéole noire, suivi d'une légère impression; tache foncée placée vers le milieu entre les interstries 2-5, vaguement triangulaire, oblique, la pointe dirigée obliquement en arrière contre la suture.

Pattes allongées, dépourvues de taches foncées; fémurs densément squamulés, leur base carénée, noire, dénudée, armés d'une dent triangulaire et forte aux pattes postérieures, plus fine aux intermédiaires, obtuse aux antérieures; tibias fortement bisinués sur leur tranche externe et interne, squamulés et sétosulés, les postérieurs munis en dedans sur leur moitié basale d'une frange de dense et assez longue pubescense jaune.

Dessous fortement ponctué et squamulé, les points pourvus d'une courte soie squamuleuse dressée, le segment anal creusé d'une large et profonde dépression ponctuée.

♀. Tibias moins fortement bisinués, les postérieurs dépourvus de frange, le segment anal plan.

Long. : 5,5-7 millimètres.

Ogooué : Lambaréné, 1911, types ♂ ♀ (R. Ellenberger, Muséum National de Paris).

Côte d'Ivoire : Friguiagbé, près Kindia, 1908 (P. Prins, Muséum National de Paris); environs de Dimbokro, 1911 (Posth, Muséum National de Paris).

Congo : San Benito, 1885 (Guiral, Muséum National de Paris).

Mechistocerus ellipticus nov. sp.

Elliptique, noir, les antennes ferrugineuses, le revêtement squamuleux dense, d'un brun clair, les élytres ornés de chaque côté d'une tache foncée, vaguement triangulaire.

Rostre aussi long que la tête et le prothorax, arqué, squamulé et muni de 5 carènes à sa base, lisse, nu, brillant en avant. Tête convexe, rugueuse, densément squamulée, le front muni d'une petite fovéole glabre. Antennes insérées vers le milieu du rostre, les deux premiers articles du funicule peu allongés, le 2ᵉ plus long que le 1ᵉʳ, les suivants graduellement plus courts mais fortement épaissis et densément pubescents de jaune, le 7ᵉ globuleux, la massue subcylindrique peu plus large que le 7ᵉ article, aussi longue que les trois articles précédents ensemble.

Prothorax assez fortement transversal, brusquement et fortement rétréci en avant, les côtés subrectilignes et faiblement convergents en avant de la base au tiers apical, puis brusquement et fortement sinués en dedans, la base assez fortement bisinuée et trois fois aussi large que le bord antérieur; disque inégalement convexe, faiblement mais largement impressionné transversalement en avant, légèrement impressionné de chaque côté du lobe médian de la base; densément squamulé, les points squamulés assez grands et peu serrés; revêtement brun clair, la ligne médiane et les côtés plus clairs, jaunâtres, quelques points également jaunâtres transversalement disposés au milieu, les impressions basales et parfois quelques points en avant noirs. Écusson arrondi, convexe, entier, noir, dénudé, lisse.

Elytres en demi-ellipse, les épaules coupées obliquement, arrondies, leur angle antérieur un peu saillant en avant, les côtés arqués, arrondis-rétrécis ensemble au sommet; assez convexes longitudinalement, la déclivité postérieure oblique; stries fortes, leurs points profonds, peu serrés et pupillés; interstries un peu plus larges que les stries, peu convexes, la suture sur la moitié postérieure, le 3ᵉ sur sa moitié basale, le 4ᵉ en son milieu, le 5ᵉ à sa base, plus fortement convexes, le 5ᵉ au sommet légèrement calleux, clair, le point clair précédé d'une linéole noire, la suture au sommet de la déclivité plus élevée et foncée, la tache noire courte, placée au milieu des 4ᵉ et 5ᵉ interstries, tous les interstries munis d'un rang de très courtes et grosses soies squamuleuses espacées.

Pattes assez longues, densément squamulées; fémurs peu claviformes, dentés, les postérieurs plus fortement et en outre tachés de foncé en dessus; tibias bisinués, annelés de foncé.

Dessous densément squamulé, les points gros et espacés, pourvus chacun d'une grosse et courte soie squamuleuse.

Long. : 9-10 millimètres.

Côte d'Ivoire : Bingerville, type (ma coll.), Dimbroko (*id.*); Oumé, près Toumodi, 1911 (Posth, Muséum National de Paris), Toumodi, 1909 (Bonhoure, Muséum National de Paris).

Congo Belge Central : province de Maniéma, Kindu, 1917 (L. Burgeon, Muséum National de Paris).